



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Syrie

Question écrite n° 245

Texte de la question

M. Patrick Delnatte attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le sort des citoyens libanais encore détenus arbitrairement en Syrie, suite à la guerre civile au Liban. Si la libération de 121 de ces Libanais en mars 1998 puis de plusieurs autres en décembre 2000 a constitué un premier pas en avant, il n'en demeure pas moins que le sort de nombreux autres prisonniers reste en suspens. Aussi, compte tenu de la persistance de cette situation manifeste de violation des droits de l'homme, il lui demande si le Gouvernement entend agir auprès des autorités syriennes afin d'obtenir le rapatriement prochain des Libanais toujours détenus.

Texte de la réponse

La France veille au respect des droits de l'homme, et notamment des droits de la défense. Elle s'est donc montrée très attentive au sort des Libanais détenus en Syrie, qu'ils aient été incarcérés pendant la guerre civile au Liban ou au lendemain de celle-ci. Les autorités françaises ont ainsi salué les libérations survenues en 1998 et en 2000 et continuent, depuis lors, à recevoir fréquemment les associations des droits de l'homme et, en particulier, les représentants des familles de disparus. Le sort des prisonniers libanais détenus en Syrie est évoqué régulièrement, au plus haut niveau, à l'occasion des rencontres entre autorités syriennes et françaises. La France s'est tenue informée de la démarche effectuée par les familles des disparus, qui se sont rendues en Syrie, le 22 juillet dernier. Le ministre de l'intérieur syrien les a reçues à cette occasion et s'est engagé à leur apporter des éléments d'information d'ici deux à trois mois. Le Président syrien a marqué sa disponibilité à étudier toute demande présentée par les autorités libanaises. Ces déclarations sont positives et la France continuera à suivre ce dossier humanitaire avec attention.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Delnatte](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 245

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2002, page 2568

Réponse publiée le : 19 août 2002, page 2883